

Le 6 octobre 2021

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande attention que les élus issus de la majorité municipale et moi-même avons pris connaissance de votre lettre ouverte et du pacte pour la transition qui l'accompagne.

En tant qu'élus locaux, nous sommes pleinement conscients du réchauffement climatique à l'œuvre dans nos territoires car nous en mesurons, comme vous, l'impact concret.

Avec vous, nous pensons que l'échelle locale est tout à fait pertinente pour adapter nos politiques publiques au défi climatique. Notre commune doit y prendre toute sa part dans le respect de ses compétences et de ses capacités financières et techniques.

D'ores et déjà, de nombreuses actions ont été conduites qui répondent pleinement au pacte de transition.

En matière d'urbanisme, nous poursuivons une action forte pour densifier notre centre-ville et lutter contre l'étalement urbain qui consomme d'importantes terres agricoles ou naturelles (point 6).

Nous avons fait le choix fort de reconstruire la ville sur elle-même et ainsi obtenu le label national « Action cœur de ville ». Cette conviction se traduit très concrètement par l'implantation d'équipements publics de premier plan en plein cœur de notre cité : le centre médical, rue Dr. Eynard ou le futur Espace France Services, Grand' Rue Jaurès et non à sa périphérie (point 25). A la différence d'autres communes, nous faisons le choix de soutenir notre commerce de proximité en centre-ville face au développement des commerces de « rond-point » (point 9).

C'est le même état d'esprit qui guide la rénovation urbaine que nous avons menée avec Drôme Aménagement Habitat sur le quartier des Moulins ou demain sur les Tordières avec une offre de logements sociaux rénovés (point 24).

Comme vous le savez, notre projet-phare du mandat sera la requalification du centre-ville avec la volonté forte de créer un cœur de ville apaisé et végétalisé, où les modes doux prennent toute leur place (point 15, 16 et 8). A ce projet structurant s'adosse aussi le « plan arbres » qui vise à planter d'ici 2026 près de 10 000 sujets pour densifier notre patrimoine végétal, lutter contre les îlots de chaleur et renforcer la biodiversité sur notre territoire.

Par ailleurs, notre futur règlement local de publicité, en cours d'élaboration, permettra de mieux réguler la pose des enseignes et des publicités et de supprimer les dispositifs les plus polluants (point 22).

Notre commune est aussi engagée dans une démarche d'efficacité énergétique pour ses propres bâtiments. Ainsi, un « plan chaudières » a été adopté qui prévoit le remplacement des vieilles chaudières fuel par des chaudières plus sobres énergétiquement. Dès l'année prochaine, l'Hôtel de Ville sera ainsi doté d'une chaudière bois qui valorisera une filière locale (point 3).

Cette politique de sobriété énergétique, nous la poursuivons également auprès des Péagois à travers un dispositif de soutien financier pour les travaux d'isolation thermique initiés par les propriétaires occupants (point 12).

Cette adaptation au réchauffement climatique, nous la menons aussi en lien avec nos partenaires institutionnels :

- Avec la cuisine centrale de Valence Romans agglomération, nous proposons chaque jour à nos enfants des repas végétariens, présentés dans des barquettes biodégradables et compostables (point 7). Cela représente plus de 500 repas chaque jour dans nos restaurants scolaires et qui font la part belle aux produits de l'agriculture bio et locale.
- Avec le SYTRAD et Valence Romans agglomération, nous améliorons aussi la collecte et le traitement des déchets plastiques en simplifiant le tri dès aujourd'hui et donc à terme le processus de recyclage.
- Avec le syndicat intercommunal SIERS, nous disposons d'une eau naturelle d'une très grande qualité non traitée, puisée directement dans la nappe phréatique et qui répond totalement aux normes en vigueur (point 10).

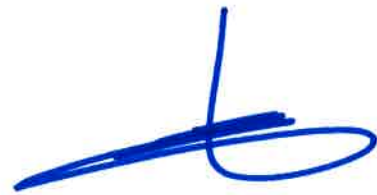
Mais, cette adaptation au changement climatique, nous savons aussi qu'elle passe par chacun d'entre nous. C'est aussi pour cela que nous avons lancé notre premier budget citoyen en donnant une place plus forte à la participation citoyenne (point 28).

Dans de multiples domaines, vous pouvez donc constater que la ville de Bourg de Péage investit non pas « timidement » mais bien concrètement pour construire la ville de demain. Nous restons mobilisés face aux défis multiples et aux nombreuses actions qui restent à mener.

Au regard de nos compétences, et de nos moyens, nous y prendrons toute notre part, sachant l'importance que nos décisions d'aujourd'hui auront pour demain.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Nathalie NIESON
Maire



Copies :

- Anna Place, conseillère départementale, adjointe en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable
- David Buisson, conseiller régional, adjoint en charge de l'action sociale, des solidarités, du logement et de la santé.